

AVIS

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté N° 3/23/0294 du 5 juin 2024 du **Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité** accorde à la société KLIN SARL d'exploiter une buanderie et stockage de substance et mélanges classés à L-8389 Grass, 7, rue Luss Arendt.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation susdite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture au public.

pour le Collège des bourgmestre et échevins


Sammy Wagner
Bourgmestre




Andres Castro
Secrétaire communal f.f.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché
en bonne et due forme à partir du 26 JUN 2024

Steinfort, le 26 JUN 2024



Le bourgmestre

Le secrétaire communal